

vous ferai remarquer que si les auteurs en question ont dit *un cirque OU un théâtre*, ce qui est bien différent, c'est qu'ils ignoraient complètement ce que c'était que ces ruines. Pour moi, je ne me suis pas contenté de dire que ce pourrait bien être les restes d'un cirque ou d'un théâtre : j'ai prouvé que c'était un théâtre, par des descriptions écrites et gravées. Voilà pourquoi l'invention m'appartient et n'appartient qu'à moi, au point de vue de la publicité, quoi qu'en puisse dire M. Roux.

Mon contradicteur tient beaucoup à me mettre en flagrant délit de plagiat (ce qui, par parenthèse, n'est pas très-charitable de la part d'un prêtre) ; mais s'il tient à me convaincre de ce crime, je ne tiens pas moins à m'en disculper. Vous m'excuserez donc si je reviens encore sur ce sujet. Page 514, M. Roux me reproche d'avoir pillé M. de Boissieu (toujours M. de Boissieu!), M. Comarmond, M. d'Aigueperse. Je ne puis rien répondre à l'accusation en ce qui concerne les deux premiers, à propos desquels on n'articule aucun fait. Quant à M. d'Aigueperse, c'est différent : « Ce dernier (dit M. Roux), qui, dans ses *Nouvelles et dernières recherches sur Lunna*, met en lumière les preuves « de l'antiquité de la carte de Peutinger, par cette circonstance « qu'on y voit figurer des villes ensevelies par le Vésuve en 73 « (lisez en l'an 79) de Jésus-Christ, n'aura pas été très-agréablement surpris de voir son travail reproduit à peu près textuellement, sans qu'on ait daigné dire où on l'avait pris. »

A cela je réponds que M. d'Aigueperse ne peut pas avoir la prétention d'avoir découvert la préface que l'illustre Mannert a placée en tête de son édition de la Table de Peutinger, et que j'ai pu, sans lui faire de tort, emprunter à cette préface, que

ravise. Ce n'est plus dans ce volume, où il semblait l'avoir vu, que le renseignement se trouve ; d'après le tirage à part de son factum, que mon libraire vient de m'envoyer, c'est dans les *manuscrits* de Du Verdier ; seulement il a oublié de nous dire où sont ces fameux manuscrits qui doivent me ravir l'honneur d'avoir le premier décrit le théâtre de Moind. J'aurais une belle occasion de lui rejeter à la face les reproches de manquer de loyauté, etc., qu'il m'adresse si gracieusement ! Je me contenterai de le mettre au défi de produire le passage de Du Verdier dont il parle. Sa réponse donnera la mesure de sa bonne foi.